

COMMUNE DE SAINT-JULIEN-MONTDENIS
COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 29 OCTOBRE 2013

PRESENTS : **TOURNABIEN** Marc, maire

LESIEUR Évelyne, **BOCHET** Marcel, **THIAFFEY** Jean-François, **CHOMAZ** Josiane, adjoints.

BOIS Yves, **BUFFAZ** Bernadette, **COLLOMBET** Corinne, **DABURON** Didier, **DELANGRE** Martine, **GROS** Danielle, **LEFEVRE** Franck,

TRIBAL Marie-José, **VALENZANO** Martine, **VARESANO** José, **VIARD** Marcel.

ABSENTS : **RAVIER** Marc (procuration à VIARD Marcel), **DALLA COSTA** René (procuration à TOURNABIEN Marc), **CHARVIN** Denis.

SECRETAIRE DE SEANCE : **LEFEVRE** Franck

Ouverture de la séance du conseil municipal par monsieur le maire à 20 h 00.

Monsieur le maire demande aux conseillers l'ajout d'un point supplémentaire à l'ordre du jour :

- vente d'une parcelle communale au SIRTOMM

Le conseil municipal accepte à l'unanimité cet additif à l'ordre du jour

Point supplémentaire

La parcelle n°631 section G, appartenant à la commune est située en partie sous le bâtiment du SIRTOMM.

Celui-ci accepte d'acquérir cette parcelle d'une superficie de 140 m² au prix de 15 € le m².

Après délibération, le conseil municipal autorise à l'unanimité le maire à vendre cette parcelle de 140 m² au prix de 15 € le m².

1 Approbation compte-rendu réunion du conseil municipal du 4 septembre 2013

Deux erreurs sont à modifier sur le compte-rendu :

- point 5 : remplacer 11 0000€ par 11 000€.
- point 14 : remplacer « Le classement reste à faire » par « Le classement reste à terminer ».

Le compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 4 septembre 2013 est approuvé à l'unanimité.

2 Approbation délibérations du CCAS

La commission communale d'actions sociales s'est réunie le mercredi 23 octobre 2013 à 18h00.

Les points suivant ont été abordés :

- Proposition d'accorder une aide financière de 250 € sur un dossier présenté par l'assistante sociale concernant un problème de mobilité indispensable pour pouvoir aller au travail.

COMMUNE DE SAINT-JULIEN-MONTDENIS

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 29 OCTOBRE 2013

- Rappel des conditions d'octroi des bons de chauffage et mise à jour des indices :
 - Etre domicilié(e) sur la commune
 - Avoir 70 ans et plus et un revenu mensuel inférieur ou égal à 1013 € pour une personne seule et à 1499 € pour un coupleou
 - Percevoir l'Allocation Adulte Handicapé (AAH)ou
 - Percevoir des revenus égaux ou inférieurs au RSA socle (Revenu de Solidarité Active)
- 110 aînés ont participé avec entrain au repas offert par la commune le 6 octobre.
- Création d'un mini crèche (service concernant les enfants de 2 mois à 4 ans) par la communauté de communes Cœur de Maurienne. Ouverture prévu après les vacances de février.

Le premier point étant soumis à l'avis du conseil municipal, il est validé à l'unanimité.

3 Décisions modificatives

Point reporté.

4 Tarifs eau et assainissement

Les schémas directeurs nous indiquent qu'à court terme il est nécessaire d'augmenter régulièrement le prix de l'eau afin de pouvoir continuer à entretenir les réseaux.

Monsieur le maire nous fait part du prix de l'eau à Saint-Jean-de-Maurienne, en Savoie et en France : le prix moyen en France est de 3.39 € le m³ (2012) alors qu'à Saint-Julien-Montdenis il est seulement de 2.89 € en 2013. Ces dernières années les habitants ont diminué leur consommation si bien que le budget est juste équilibré malgré les hausses et du coup ne permet pas l'ensemble des travaux nécessaires.

Monsieur le maire informe le conseil qu'au 1^{er} janvier 2014, la redevance pollution de l'eau d'origine domestique reste à 0.28 €/m³ et la redevance modernisation reste à 0.15 €/m³.

Monsieur le maire propose donc une hausse modérée du prix de l'eau.

Après discussion, considérant que les taxes augmentent déjà, le conseil à l'unanimité décide d'appliquer à compter du 1^{er} janvier 2014 une augmentation de 0.10€/ m³, soit 5 centimes d'euro pour la distribution d'eau potable et 5 centimes d'euro pour la collecte des eaux usées ce qui portera le m³ d'eau à 2,64 € sans les taxes (distribution de l'eau: 1.502 €/ m³, collecte et traitement des eaux usées: 1.138 €/ m³), soit un total de 3.07 €/ m³ toutes taxes comprises (RP: 0.28 €/ m³, RM: à 0.15 €/ m³).

5 Convention commune/SFTRF pour filets de protection

L'installation de filets de protection pour l'autoroute au bas de Villardclément est nécessaire pour sécuriser la zone des chutes de bloc. Une partie de cette installation est implantée sur un terrain communal et une convention entre la commune et la SFTRF est nécessaire afin de réaliser cette protection.

Le conseil municipal autorise à l'unanimité le maire à signer la convention.

**COMMUNE DE SAINT-JULIEN-MONTDENIS
COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 29 OCTOBRE 2013**

6 Convention commune/ « Pied à l'étrier » pour mise à disposition terrain

Cette convention acte la mise à disposition gratuite de parcelles communales afin que l'association « Le pied à l'étrier » puisse poursuivre ses activités. L'association s'engage entretenir ces parcelles.

Le conseil municipal autorise à l'unanimité le maire à signer la convention.

7 Convention commune/ASDER pour le défi famille à énergie positive

L'ASDER organise un défi de décembre à avril dont le but est de réduire la facture d'électricité de 8% (cette opération a déjà été menée sur d'autres communes avec des réductions allant de 10 à 15%). Le but est de trouver au moins une dizaine de familles voulant relever le défi.

Le coût pour la commune serait de 300€ (10 cts par habitant avec un plancher de 300€).

Le conseil municipal autorise à l'unanimité le maire à signer la convention.

8 Création filiale SOREA dédiée à la filière bois énergie (XYLEA)

Point reporté.

9 Redevance occupation domaine public France Telecom

Comme chaque année, la redevance d'occupation du domaine public de France Telecom est réévaluée. Elle s'élève pour l'année 2014 à 2011,35 €.

Le conseil municipal autorise le maire à valider le montant de cette redevance.

10 Protection sociale complémentaire « prévoyance »

Depuis le décret de novembre 2011, les collectivités peuvent participer à la protection sociale complémentaire « prévoyance ». Pour cela et pour obtenir des tarifs intéressants, la commune doit missionner le centre de gestion qui aura pour tâche de consulter les diverses assurances.

Le conseil municipal donne mandat au maire pour missionner le centre de gestion.

11 Demande de subvention état pour toiture mairie

Le devis pour la réparation de la toiture de la mairie s'élève à 23 000 € HT. Ces travaux peuvent être subventionnés.

Le conseil municipal autorise à l'unanimité le maire à demander une subvention la plus élevée possible à l'Etat et au département de la Savoie.

Les travaux devraient commencer en janvier 2014.

12 Demande de subvention FDEC pour corniches église

Pas de devis pour le moment pour le montage de l'échafaudage.

Le conseil municipal autorise à l'unanimité le maire à demander une subvention auprès du conseil général sur la base d'une estimation du service technique.

COMMUNE DE SAINT-JULIEN-MONTDENIS
COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 29 OCTOBRE 2013

13 Subvention exceptionnelle coopérative scolaire classe découverte maternelle

Une classe de maternelle désirerait effectuer une classe découverte dans le Vercors du 22 au 24 avril 2014. Le coût total de ce séjour est de 5 170 €, soit 179 € par enfant. 50 € serait à la charge des parents, la Tirelire des Ecoles apporterait 1 000 € et 1 000€ de plus serait collecté par des activités réalisées par la classe (vente de gâteaux, tombola....).

Il manque environ 2 000 €, c'est pourquoi une subvention exceptionnelle est demandée à la commune pour pouvoir réaliser ce projet.

Les conseillers ainsi que le maire trouvent que cette initiative de classe découverte est très intéressante et à l'unanimité octroi une subvention d'un montant maximum de 2000 €.

14 Subvention aux associations

Quelques associations n'ont pas participé à l'organisation de la fête patronale malgré la demande formulée par la commune.

80% de la redevance ont été versées aux associations et le conseil propose geler provisoirement les 20% restant aux associations qui n'ont pas fournis de bénévoles lors de la fête patronale dans l'attente d'une éventuelle justification.

Cette décision est votée à l'unanimité.

15 Bail TDF relais du Bochet

Le bail entre TDF et la commune arrive à son terme. Il était de 2400 €/an.

La nouvelle proposition s'élève à 2700 €/an (+ 1700€/an par opérateur supplémentaire) pour une durée de bail de 9 ans. Actuellement le relais est occupé par TDF et SFR.

Le conseil municipal autorise le maire à signer le nouveau bail.

16 Cotisation ANEM

Le conseil municipal vote à l'unanimité l'adhésion à l'Association Nationale des Elus de la Montagne pour une cotisation annuelle de 312.63 €.

17 Cotisation à la société d'économie alpestre de Savoie

Monsieur le maire propose au conseil l'adhésion de la commune à la société d'économie alpestre de Savoie.

Montant de l'adhésion annuelle pour la période 2013 -2014 :

- Société d'économie alpestre : 60 €

Le conseil municipal accepte à l'unanimité cette adhésion.

18 Créances irrécouvrables

Ces créances irrécouvrables viennent du budget de l'eau et de l'assainissement. Le montant de ces factures non payées s'élève à 741.97€, sur une période s'étalant de 2005 à 2011 et concernant 9 clients. Ces factures ne peuvent être récupérées pour cause de décès, actif insuffisant et poursuites sans effet.

COMMUNE DE SAINT-JULIEN-MONTDENIS
COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 29 OCTOBRE 2013

Monsieur le maire demande au conseil municipal de passer ces factures en créances irrécouvrables. Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

19 Comptes-rendus réunions

Réunion du SIA le 24 septembre 2013

Les sujets suivants ont été abordés :

- Décisions modificatives
- Point sur le fonctionnement de la centrale d'épuration
- Les problèmes de personnel sont résolus
- Les lingettes jetées dans les eaux usées posent des problèmes de retraitement car elles ne se désagrègent pas.

Réunion de la communication le 23 septembre 2013

Les sujets suivants ont été abordés :

- Bulletin municipal de fin d'année
- Cérémonie des vœux prévue le 17 janvier 2013
- Présentation du PCS (Plan Communal de Sauvegarde) le 4 décembre 2013 à 18h00
- Plan de la commune en cours d'élaboration.

20 Questions diverses

Sans objet.

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire lève la séance à 21 heures et 45 minutes.

**COMMUNE DE SAINT-JULIEN-MONTDENIS
COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 29 OCTOBRE 2013**

SIGNATURES

TOURNABIEN Marc, maire

LESIEUR Evelyne,

RAVIER Marc,

BOCHET Marcel,

THIAFFEY Jean-François,

CHOMAZ Josiane,

BOIS Yves,

BUFFAZ Bernadette,

CHARVIN Denis,

COLLOMBET Corinne,

DABURON Didier,

DALLA COSTA René,

DELANGRE Martine,

GROS Danielle,

LEFEVRE Franck,

TRIBAL Marie-José,

VALENZANO Martine,

VARESANO José,

VIARD Marcel,